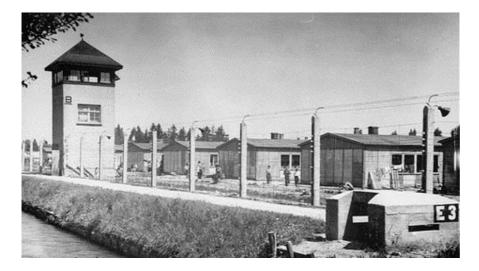
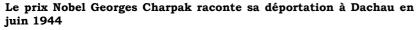
LE CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU EN BAVIÈRE





« Le 11 juin 1944, soit une semaine après le débarquement, la division allemande « Das Reich » - celle-là même qui s'est ignoblement distinguée dans le massacre d'Oradour-sur-Glane - est venue pour nous déporter en Allemagne, sans doute comme otages. Elle nous a convoyés dans des conditions atroces, en plein été, durant trois jours jusqu'au camp de Compiègne, dont nous sommes partis le 18 juin 1944 pour Dachau.

Le premier trajet en train, à travers la France, et dans un train français nous apprit beaucoup. En particulier à manger toute notre ration dès le départ, car ensuite la soif empêche toute absorption de nourriture. Cette soif terrible, nul ne peut l'imaginer s'il ne l'a connue. Je l'ai découverte là et l'ai retrouvée entre Compiègne et Dachau, dans les effroyables conditions qui nous furent faites alors.

Compiègne était un camp français, organisé et gardé par des Français et à proximité immédiate de la population française. C'est ce qui nous a le plus blessés. Nous y avons été traités et considérés comme des bandits de droit commun alors que nous étions tous des résistants. En juin 1944, c'était insupportable!

Il est inutile de trop s'attarder sur tous ces événements. Bien d'autres que moi ont décrit ces trains qui, sous le torride soleil de l'été, nous ont emmenés en trois jours de Compiègne aux portes de Munich, dans des wagons plombés aux toits métalliques. Je veux simplement dire que dans notre wagon, prévu pour huit chevaux ou quarante hommes, nous étions près de cent et que lorsque nous sommes arrivés à Dachau, aucun d'entre nous n'était mort ou devenu fou, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres wagons d'où l'un de mes camarades, Marcel Miquet, se souvient d'avoir vu retirer huit corps [...]

À Dachau, nous avons été dirigés sur le camp principal. Dès que nous avons vu les camarades qui nous avaient précédés, nous avons compris. On nous a rasés, donné des pyjamas rayés et passés à la désinfection avec un produit jaune ignoble et une brosse en chiendent dont je sens encore la brûlure. Puis on nous a mis dans les baraquements 17 et 19 réservés à la quarantaine. En un tour de main nous étions devenus comme les autres - des matricules. Mon numéro était le 73 251 [...] »







Les expérimentations médicales

« Les sujets ont été refroidis suivant la méthode habituelle - habillés ou nus- dans de l'eau froide à des températures variées... On les a retirés de l'eau lorsque leur température rectale a atteint 30°. Dans huit cas, on a placé les sujets sur un grand lit, entre deux femmes nues. On a enjoint aux femmes de se serrer le plus possible contre le sujet gelé. Puis on les a couverts tous trois de couvertures... »

« Une fois que les sujets avaient repris conscience ils ne s'évanouissaient plus. Comprenant la situation, ils se blottissaient contre les corps nus des femmes. La température de leur corps s'élevait ensuite, approximativement à la même vitesse que chez les sujets chauffés au moyen de couvertures... Une exception a été toutefois constatée sur quatre sujets, qui pratiquèrent des relations sexuelles à une température située entre 30 et 32°. Chez ces sujets, aussitôt après le coït, une montée de température rapide se produisit, comparable à celle que l'on obtient en les plongeant dans un bain d'eau chaude. »

« J'attribue cela au fait que dans le premier cas on évite les inhibitions : la femme se serre plus étroitement contre la personne gelée. Dans ce cas aussi, le retour à la pleine conscience s'est opéré remarquablement vite. Un seul sujet n'a pas repris conscience, et on n'a noté qu'un très faible degré de réchauffement. Ce sujet est mort en présentant des symptômes d'hémorragie crânienne, ce que devait confirmer l'autopsie. »

« Seuls les sujets à qui leur état physique permet des relations sexuelles se réchauffent étonnamment vite et retrouvent avec une rapidité surprenante leur bien-être physique. »

Lettre du Dr Rascher à Himmler, 12 février 1942